



Le courrier de LA HOUVE ET DU PAYS BOULAGEOIS

La lettre d'information de la Communauté de communes de la Houve et du Pays Boulageois

A woman with her hair in a bun, wearing a white shirt, is sitting at a desk in an office. She is looking at a computer monitor and has her hand on a mouse. There are papers and a printer on the desk.

Maison France Services : prochaine ouverture à Boulay

URBANISME

(PLUi) - Plan
Local d'Urbanisme
Intercommunal

EN SAVOIR PLUS

La fibre : Comment se raccorder ?
Le multi-accueil de Hargarten
Centre ville attractif...

SANTÉ

10 mn
pour sauver
une vie ?



URBANISME

3



MAISON FRANCE SERVICES

4 et 5



EN SAVOIR PLUS

6 et 7



SANTÉ

8



Communauté de Communes
de la Houve et du
Pays Boulageois

Le courrier de la Houve et du Pays Boulageois

N°5 - Décembre 2019

Directeur de la publication : André Boucher
Suivi éditorial : Communauté de communes de
la Houve et du Pays Boulageois

Mise en page et impression : ImprimCom'Est - 57220 Boulay
Photographies : Communauté de communes
de la Houve et du Pays Boulageois - ArtePlus
Tirage : 10 500 exemplaires
N° ISSN en cours - Dépôt légal à parution.



L'EDITO DU PRÉSIDENT

A l'approche des renouvellements des conseils municipaux, puis du conseil communautaire en mars et avril prochains, nous pouvons évoquer ensemble les actions menées dans ce mandat un peu particulier. En effet, il n'aura pas concerné 1 communauté de communes mais 3 puisque la fusion de la CC du Pays Boulageois et de la CC de la Houve il y a 3 ans a bouleversé nos habitudes, mais pas notre volonté à avancer.

L'important travail de réorganisation dû à la fusion ne nous a pas empêchés de travailler dans le sens des habitants de nos 37 communes. En six ans, les réalisations intercommunales ont été nombreuses et apportent aujourd'hui des services nouveaux ou renouvelés à nos 23500 habitants. Je peux vous citer entre autres : la rénovation des vestiaires à la piscine intercommunale, le boulodrome, la rénovation et l'extension des 2 déchèteries, la création des itinéraires de randonnée..., pour les projets survenus avant la fusion.

Depuis celle-ci, les projets engagés avant la fusion ont eux aussi été poursuivis voire finalisés. Plusieurs d'entre eux sont évoqués dans ce numéro : le multiaccueil de Hargarten- aux-Mines, l'arrivée de la fibre optique dans 35 de nos communes, la création de la Maison France Services. Je n'oublie pas les importants travaux à la cuisine centrale présentés dans notre bulletin du mois de juin.

Ces projets n'ont qu'un objectif : améliorer les services offerts à nos habitants, qu'ils habitent dans nos villes ou les plus modestes de nos villages.

Bonne Lecture.

André BOUCHER,
Président de la Communauté de
Communes de la Houve et du Pays Boulageois,
Maire de Boulay,
Conseiller Régional Grand Est

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : du diagnostic au projet

Les travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) se poursuivent. L'année 2020 sera une année très importante avec un important travail à mener pour définir le Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD), pièce centrale du document.

Comme nous l'évoquons dans notre numéro précédent du mois de juin, le travail sur le diagnostic territorial s'est achevé cet automne. Il est constitué de 9 livrets et est entièrement consultable sur notre site Internet.

En 2020, construire le projet intercommunal

Après la pause imposée par les élections municipales de mars 2020, les élus vont reprendre un travail intensif. Aidés du diagnostic, ils vont devoir travailler ensemble pour définir le PADD.

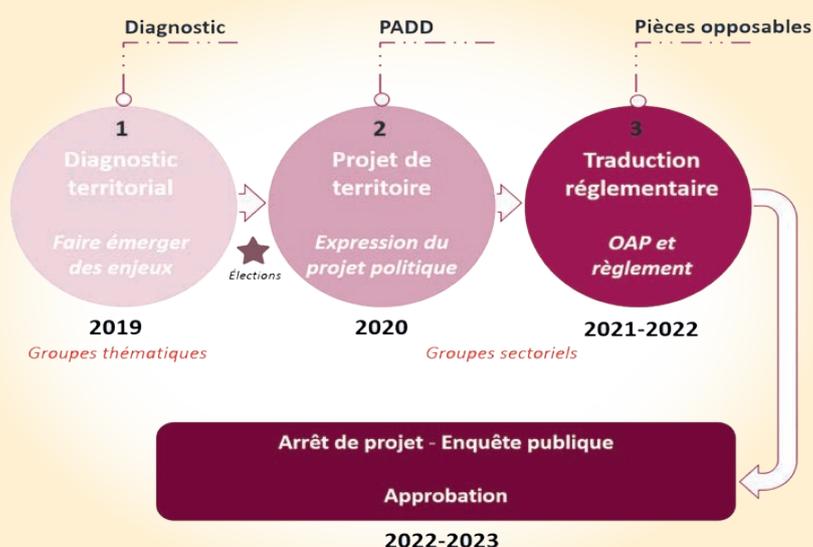
Ce travail s'effectuera par groupes de communes, ceux-ci devant faire des propositions qui seront ensuite synthétisées et discutées au niveau de la CCHPB.

Ce document regroupe les grandes orientations voulues par les élus pour le développement du territoire dans les domaines de l'habitat, la protection de l'environnement, les équipements, les transports...

Tous les choix faits à ce stade auront un impact très important puisque la définition des futures zones à construire et les choix d'aménagement à l'intérieur de celles-ci devront être en cohérence avec les orientations du PADD.



Le planning initial est inchangé, l'objectif est bien d'adopter le document en 2023.



La concertation avec les communes

Toutes les communes participent à la réalisation du PLUi. Dans les groupes de travail en 2020, chaque commune sera représentée par au moins 2 de ses élus afin de participer à la définition du projet intercommunal. Une fois élaboré, le projet devra être débattu dans les 37 conseils municipaux avant de pouvoir être présenté au conseil communautaire et aux personnes publiques associées.

La concertation avec le public

Les modalités de concertation avec le public, détaillées dans notre numéro de juin, sont à retrouver sur notre site internet : www.houvepaysboulageois.fr

Maison France Services : un d'accès au service public

L'éloignement des services publics en zone rurale est très mal vécu par les habitants de nos campagnes et a fait partie des revendications récentes des citoyens et des élus. Afin d'améliorer les choses, le gouvernement a décidé la création de 300 «Maisons France Services», d'ici la fin 2020.



Affectée par la fermeture de nombreux services ces dernières années (sous-préfecture, DDE, DDA, trésorerie, tribunal d'instance...), Boulay a été retenue pour accueillir une de ces nouvelles structures.

La CCHPB s'engage aux côtés de l'Etat pour ouvrir prochainement à Boulay une «Maison France Services». Ouverture au printemps 2020.

Un guichet unique d'accès à un large bouquet de services

Dans le cadre de la mise en place de la Maison France Services, 9 des grands services publics nationaux sont obligatoirement partenaires, (8 seulement à Boulay car la Poste est déjà présente) par le biais de permanences physiques (**avec ou sans rendez-vous**) dans la grande majorité des cas ou en offrant un service d'expertise par téléphone ou courriel aux agents d'accueil :

PÔLE EMPLOI

LA CAF

Caisse d'allocation familiale

**L'ASSURANCE
MALADIE**

LA MSA

La Mutualité Sociale Agricole

**LES SERVICES DE LA DIRECTION
DÉPARTEMENTALE DES FINANCES
PUBLIQUES**

LA CARSAT

Caisse d'Assurance Retraite
et de Santé au Travail

**LES SERVICES D'ACCÈS AU
DROIT DU MINISTÈRE DE
LA JUSTICE**

**LES SERVICES DU MINISTÈRE DE
L'INTÉRIEUR PAR L'INTERMÉDIAIRE DE
L'ANTENNE DE LA SOUS-PRÉFECTURE**

Afin de faire de ce lieu un véritable guichet unique d'accès aux services publics, la CCHPB souhaite également y installer d'autres partenaires qui effectuent déjà des permanences, notamment à l'hôtel communautaire :

L'UDAF

(L'Union Départementale des
Associations Familiales)

CAP EMPLOI

**MISSION LOCALE
POUR L'EMPLOI**

Dédiée aux jeunes de moins
de 25 ans

L'ALEC et le CALM

Les associations qui travaillent
dans le domaine de
l'amélioration de l'habitat

Les bureaux du service de transport
à la demande

Soli'Bus 

intégreront également la Maison France Services.

guichet unique

Une situation idéale au centre ville de Boulay

Depuis la rentrée, les services de la sous-préfecture et de la CCHPB travaillent à la mise en place de ce nouveau lieu. Adossée à l'antenne de la sous-préfecture de Boulay, celle-ci sera située dans les locaux de l'ancienne trésorerie.

Ce choix est autant pratique (proximité de la sous-préfecture, situation idéale en centre-ville, présence de stationnement) que légitime tant la fermeture de la trésorerie au 1^{er} janvier 2019 a été un symbole du départ des services publics à Boulay.



Le fonctionnement de la Maison France Services

La Maison France Services sera gérée conjointement par la CCHPB et les services de l'état. Un accueil physique permanent pendant les horaires d'ouverture sera effectué par 2 agents chargés d'informer les visiteurs. La maison sera ouverte tous les jours, du lundi au vendredi.

3 types de situation principale peuvent être envisagés :

- 1** Les agents d'accueil pourront aider les usagers à utiliser les outils informatiques mis à leur disposition en libre accès.
- 2** Les agents pourront renseigner les usagers sur leurs demandes simples concernant les services partenaires de la Maison France Services.
- 3** Pour des demandes plus complexes ou particulières, si la réponse ne peut être donnée immédiatement, les agents se tourneront vers les services des organismes pour apporter une réponse détaillée à l'usager. L'autre solution pourra être que l'usager se rende aux permanences effectuées avec ou sans rendez-vous à la Maison France Services.

Petite Enfance : inscriptions au multi-accueil de Hargarten

Les travaux de construction du multi-accueil de Hargarten touchent à leur fin. L'ouverture de l'établissement est toujours prévue début 2020 et les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

Il reste des places pour les enfants qui ne sont pas inscrits à ce jour au multi-accueil.

Pour s'inscrire, il suffit de contacter l'AASBR aux coordonnées ci-dessous. Après l'ouverture, les parents pourront s'adresser directement à la direction du multi-accueil.

AASBR - Association d'action sociale du Bas-Rhin

20, Rue du Maréchal Lefebvre
CS20183 - 67022 STRASBOURG Cedex 1
03 88 65 67 40 / www.aasbr.fr
inscription@aasbr.fr

► **Cet établissement aura la particularité de promouvoir le bilinguisme franco-allemand dès le plus jeune âge.**

C'est un projet ambitieux, unique dans notre secteur ! Ce sont maintenant **75 places** qui sont disponibles pour les tout-petits : 45 à Boulay, 20 à Hargarten et 10 à Piblange. Cette offre complète les places disponibles auprès des assistantes maternelles.



Fibre optique : comment se raccorder au réseau ?

La gratuité, quoi qu'il arrive

Une fois le réseau achevé, tous les particuliers souhaitant bénéficier de la fibre devront être raccordés au réseau public.

Pour le raccordement il existe 2 possibilités

Le pré-raccordement : vous vous êtes inscrit lors des réunions publiques de mai et juin auprès de Moselle Fibre. Sauf impossibilité technique, les entreprises chargées des travaux vous contacteront prochainement et effectueront le raccordement à partir de fin décembre et sur tout le mois de janvier pour les communes de la plaque de Valmunster : Piblange, Mégange, Guinkirchen, Roupeldange, Eblange, Bettange, Gomelange, Valmunster, Velving, Téterchen, Ottonville et Coume

La seconde vague concernera les 14 communes de la plaque de Boulay (Boulay, Hinckange, Volmerange, Condé-Northen, Varize-Vaudoncourt, Bannay, Bionville sur Nied, Brouck, Narbéfontaine, Obervisse, Niedervisse, Momerstroff, Denting et Helstroff) et auront lieu à la fin du premier trimestre 2020. **Le seul impératif est que votre habitation soit raccordable facilement, par le biais d'un réseau téléphonique existant, qu'il soit aérien ou souterrain.** A l'ouverture du réseau, selon l'opérateur Internet choisi (parmi ceux présents sur le réseau à ce moment-là), il n'aura qu'à brancher la box pour que votre abonnement et vos équipements soient opérationnels.

Concernant les 9 dernières communes issues du secteur de la Houve, les études de conception du réseau ont démarré. Dès que le planning des travaux sera connu, il vous sera précisé.

Le chantier de déploiement de la fibre optique se poursuit. L'ouverture à la commercialisation du réseau est toujours prévue au 1^{er} semestre 2020 pour les 26 communes du Boulageois, sur 2 zones distinctes (voir ci-dessous).



Le raccordement via l'opérateur internet :

si vous avez raté l'inscription au pré-raccordement, cela ne pose aucun problème. Il vous suffira de contacter le fournisseur d'accès Internet de votre choix présent à l'ouverture du réseau. Celui-ci effectuera simultanément le raccordement de votre habitation et l'installation de la box. Quelle que soit votre situation, ces opérations de raccordement sont gratuites pour tous les abonnés fibre optique, Moselle Fibre prenant en charge le coût du raccordement.

Pour un centre ville attractif...



Les élus de la CCHPB réfléchissent à l'aménagement de leur territoire pour les 10 prochaines années dans le cadre de l'élaboration du PLUi (cf page 3.). Dans ce cadre, il est très utile de mener plusieurs réflexions en parallèle, qui viendront alimenter le document global qu'est le PLUi. Ainsi, en partenariat avec la ville de Boulay, la CCHPB va lancer une étude de redynamisation du centre-ville de Boulay. Espace majeur de l'activité commerciale du territoire, le centre-ville doit être réinventé pour faire face aux nouveaux espaces commerciaux périphériques et aux demandes des habitants.

Cette étude, menée par l'Agence d'Urbanisme des Agglomérations de Moselle (AGURAM), déjà partenaire pour l'élaboration du PLUi, doit permettre de réfléchir aux actions à mener pour rendre plus attractif le cœur de ville après avoir analysé les atouts et les faiblesses du site. Elles pourront se situer dans des thématiques diverses comme l'amélioration du bâti, le soutien au commerce, l'aménagement des espaces publics, le stationnement, la circulation....

L'Association Française de Premiers Répondants (AFPR) a mis en place depuis octobre 2018 une application mobile qui met en lien secouristes et services de secours en cas d'arrêt cardiaque en Moselle.



Et si vous preniez 10 minutes pour sauver une vie ?



En France, les arrêts cardiaques représentent

50.000
décès par an

soit 150 décès par jour

En Chaque minute sans réanimation fait perdre

10% de chance
de survie

à la victime

Au delà de 5 minutes, les

séquelles
irréversibles

En France, les secours mettent en moyenne 9 mn pour arriver.

Créer un réseau citoyen

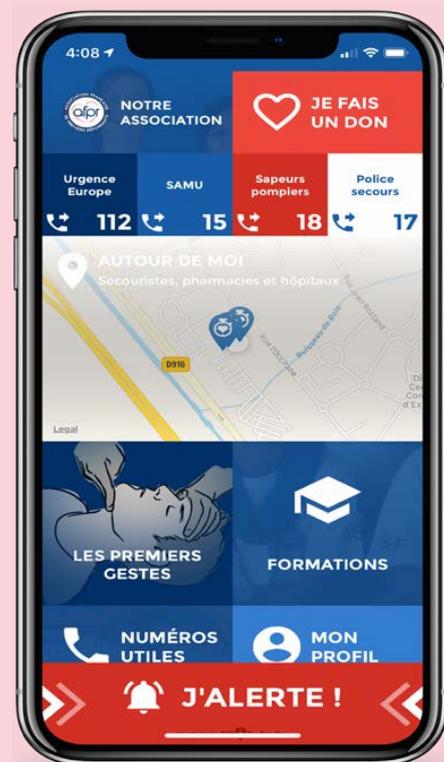
L'association est née de l'initiative de sapeurs-pompiers et d'infirmiers mosellans. Elle a pour objectif de diminuer la mortalité liée à l'arrêt cardiaque en développant un réseau de civils formés aux gestes qui sauvent : les Premiers Répondants. L'AFPR souhaite ainsi faire naître un engagement citoyen au sein des villes et villages de Moselle.

Se trouver au bon endroit, au bon moment

L'application mobile permet la géolocalisation et l'alerte des Premiers Répondants se trouvant dans un rayon proche de la victime d'arrêt cardiaque. Cette application est ensuite capable de les guider jusqu'au lieu d'intervention et, le cas échéant, de lui faire récupérer un défibrillateur public se trouvant sur son itinéraire. L'objectif : intervenir dès les premières minutes, afin de potentialiser les chances de survie de la victime.

Qui peut devenir Premier Répondant ?

Les professionnels de la santé, les sapeurs-pompiers, les secouristes agréés sécurité civile, ainsi que toute personne majeure qui possède un diplôme de secourisme à jour de recyclage, le premier diplôme accepté étant le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1). Toutes ces personnes représentent des alliés de choix pour le réseau AFPR. Chaque année, l'AFPR invite les Premiers Répondants titulaires du PSC1 à participer à une formation continue. L'objectif est de permettre à ces personnes d'intervenir en confiance et en sécurité.



Vous souhaitez devenir Premier Répondant ?

Téléchargez gratuitement l'application

AFPR sur GooglePlay et AppleStore.

Le site : www.afprappli.com

Email : contact@afprappli.com

Facebook / Twitter / instagram : @afprappli